

Travaux de dérasement du seuil de l'ancien moulin de la Poterie

Compte-rendu de la réunion de chantier

Lundi 13 Novembre 2017

• Lieu :	Moulin de la Poterie, commune de Coincy, à 14h00
-----------------	--

• Maître d'ouvrage :	• Maître d'œuvre :	• Entreprise :
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Ourcq amont (SIGBVOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques (mise à disposition du Syndicat)	Mascitti Nino SA

• Nom, Prénom :	• Organisme :	Présent	Absent	Excusé
LÉVÊQUE Yves	Président du syndicat	✓		
PHILIPON Hugues	Vice-président du syndicat		✓	
ANSEEUW David	Délégué du syndicat représentant Coincy		✓	
CHARPENTIER Gérald	Délégué suppléant du syndicat représentant Coincy		✓	
VERDOOLAEGHE Gérard	Propriétaire du seuil	✓		
MASCITTI Dominique	Entreprise MASCITTI S.A			✓
ALLONSIUS David	Entreprise MASCITTI S.A	✓		
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie	✓		
HOUPERT Maxime	Entente Marne		✓	
CHAMPAGNE Fabrice	Agence Française pour la Biodiversité	✓		
ALAVOINE Jean-François	Agence Française pour la Biodiversité			✓
DUNTZE Martin	Fédération de pêche de l'Aisne		✓	
LARGET Jonathan	Union des syndicats d'aménagement	✓		
MANGROLLE Alexis	Technicien du syndicat			✓
KRAMP Jean-Claude	Technicien du syndicat			✓
WEISS Wendy	Technicien du syndicat	✓		

Les travaux de dérasement du seuil de l'ancien moulin de la Poterie ont été confiés, après l'analyse des devis, à l'entreprise MASCITTI SA – (siège : Villers-Cotterêts / 02.)

● AVANCEMENT DES TRAVAUX :

Cette réunion de chantier a permis de valider et de réceptionner l'ensemble des travaux réalisés.

Conformément à la dernière réunion de chantier, l'entreprise a :

- Supprimé la dernière marche du seuil pour favoriser la rugosité ;
- Disposé des blocs de façon aléatoire dans la veine rapide d'une dizaine de mètres, afin de créer des zones de repos pour la faune piscicole ;
- Vérifié que la pente d'équilibre soit rétablie avec un appareil de topographie (1.2%) ;
- Finalisé la banquette rive gauche, en conservant la nouvelle section du lit en période d'étiage (environ 5 m) ;
- Ajouté du géotextile dans la partie concave du méandre afin de protéger la berge ;
- Ensemencé et remis en état le site (pose des clôtures).



Suppression de la dernière marche du seuil



Pente d'équilibre rétablie à 1.2%



Mise en place du géotextile dans la partie concave du méandre



Banquette rive gauche finalisée



Vue amont du site avant travaux



Vue amont du site après travaux

● **REMARQUES, OBSERVATIONS :**

- L'ensemble des travaux donne entière satisfaction.
- Un suivi régulier du site sera réalisé afin de contrôler l'évolution de l'érosion régressive.
- Le dérasement du seuil de l'ancien moulin de la Poterie a permis :
 - au cours d'eau de retrouver un aspect beaucoup plus naturel ;
 - de rétablir la continuité écologique (piscicole et sédimentaire) ;
 - de diversifier les écoulements et les habitats ;
 - d'améliorer la capacité auto-épuratoire du cours d'eau.
- Ces travaux permettent ainsi de décroisonner l'Ordrimouille sur plus de 7 km de cours d'eau et de rétablir la liaison avec le ru de Lua (affluent).
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise MASCITTI 06.12.43.28.43
 M. LARGET Jonathan – Union des syndicats 03.23.20.36.74
 Mme WEISS Wendy – Syndicat de l'Ourcq amont..... 06.32.63.61.59

● **LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :**

- Il s'agissait de la dernière réunion de chantier.

Le service technique,



Jonathan LARGET

Animateur CATER

10 rue du Bon Puits

02000 Chivy-les-Étouvelles

Tel : 03.23.20.36.74

Fax : 03.23.20.36.76

Mail : union-des-syndicats@griv.fr

Retrouvez-nous sur : www.union-des-syndicats.fr